

ST-MARTIN-DON



Francis HERVIEU
Maire-délégué

DOTATION LOCALE DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil Municipal de Soulevre en Bocage a attribué à la commune déléguée de Saint Martin Don, une dotation locale de 17 700 € pour financer nos dépenses courantes de fonctionnement.

Subventions versées :

Amicale des Anciens combattants de Saint Martin Don : 80€

Club des cheveux d'argent de Saint Martin Don : 160€

TRAVAUX VOIRIES COMMUNALES

Le Conseil Consultatif de Saint Martin Don décide d'envoyer un courrier aux riverains dont l'élagage n'est pas fait

Par ailleurs le conseil rappelle les travaux voiries prévus :

- 2017 : Montanglier
- 2018 : Elargissement de la route de Sourdeval, acquisition de terrain voir avec le notaire
 - Route du bourg
 - Signalisation pose de panneaux
 - Achat parking salle des fêtes

AFFAIRES DIVERSES

- Le **repas des anciens** a été fixé au 30 avril 2017.
- Le 30 mars a lieu une réunion pour le **site de la Soulevre** à la salle de Béný Bocage.
- Mr Delahaye est intéressé par l'**achat d'un chemin communal** (74m) arrivant chez lui. Le Conseil lui propose l'échange avec une bande de 2,50m lui appartenant aux lieu-dits les Roquettes A l'unanimité cette proposition est acceptée.
- **MOTEUR AVION** : Le musée de St Martin des Besaces a accueilli le moteur d'avion trouvé à St Martin Don. Pour une question de sécurité, le musée ne peut plus le conserver. Mme ROULLAND propose de contacter diverses associations. Le Conseil accepte à l'unanimité de se séparer du moteur si aucune association n'est intéressée.
- **GITE** : Mr le Maire précise qu'une cafetière pour la salle a été achetée chez Intermarché pour la somme de 19 € HT.
- **Achat de terrain chez Mr BROCHET Maurice** : Suite à la réunion du conseil communautaire, le conseil valide la décision de l'achat pour 2000€. Le Conseil demande que les travaux soient vite réalisés car la clôture est très défectueuse.
- **Le Montanglier** : Problème d'accès Internet à transmettre à Soulevre en Bocage
- **L'église** : Les travaux de couverture vont être réalisés par l'Entreprise LEPROVOST, suite à leur devis d'un montant total de 12 169,69 € HT.
- **Le cimetière** : Mmes Roulland et Boissais se proposent pour le comptage des places dans le cimetière. Une demande pour le Columbarium a été faite.
- **Numerotation** : une réflexion sur la numérotation des maisons est engagée.
- **Défibrillateur** : Proposition d'un défibrillateur à la salle des fêtes
- **Chemin Hameau Varin** : Le passage de la débroussailleuse à dévier le ruisseau, l'eau est dans le chemin. Le débarnage est à faire en urgence.
- **Les Gorges de la Vire** : Circuit très fréquenté mais qui manque de signalisation, à voir avec le département. Sur la commune le panneau situé dans le bourg va être déplacé près de la mairie.
- **Illuminations de Noël** : La commune est intéressée par l'achat groupé d'illuminations.

INFOS PRATIQUES



SALLE DES FETES

Réservation auprès de Mr HERVIEUX Francis, Maire délégué au 02.31.68.44.04

Tarifs : Salle, lave-vaisselle compris : 140 €
Vin d'honneur : 40€ pour les habitants de Saint Martin Don
80€ pour les hors-commune
Le couvert : 0,80€ par personne (gratuit pour les habitants de Saint Martin Don)
Vaisselle cassée : Assiette : 4,50€ ; Tasse : 3,80€ ; Verre : 1,50€

GÎTE

Dans un superbe site calme, vous séjournerez dans l'ancien presbytère de la commune. Cette maison du 18ème siècle est très spacieuse : vous profiterez de la grande cheminée dans le séjour et des 4 très grandes chambres (8 personnes). Balançoire, terrain de boules, chemins de randonnée sur place. La mairie vous assure un bon accueil. La région est très champêtre : promenez-vous le long des Gorges de la Vire. Côté sensation, vous pourrez faire un baptême de saut à l'élastique au Viaduc de la Souleuvre.



Tarifs 2018 :

Haute Saison : 460€ la sem. / Basse Saison : 250€ la sem. / Moyenne Saison : 300€ la sem.

Vac. Printemps / Jour de l'An : 330€

Week-end – Mid-Week : 190€

Charges et chauffage non compris

Supplément animal par jour : 5€

Réservation sur le site des Gîtes de France Calvados ; Gîte n°557

18

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE

lundi de 9h00 à 12h00

Tél : 02 31 68 65 83

Mail : mairie.stmartindon@orange.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES



- Clémence SAVARY, le 17 février 2017 à Saint-Lô

MARIAGES

- Martial HOCHET et Jennifer BELHACHE le 22 juillet 2017



DÉCÈS



- René LECOEUR, le 13 août 2017
- Bernard MARIE, le 14 août 2017
- Roger LE CAMUS, le 11 septembre 2017
- Bernadette GISLON Veuve CHESNEL, le 05 octobre 2017
- Yolande HALLAIS épouse LEGOUPIL, le 12 octobre 2017
- Thérèse Henriette BENOIT, le 22 novembre 2017
- Alcime MANVIEUX, le 14 décembre 2017
- Guy Georges Rémy Jacques MALHERBE, le 18 décembre 2017

CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT

Présidente : Mme MARIE Thérèse

Secrétaire : Mme MONTAUBAN Michèle

Trésorière : Mme EUDELIN Bernadette

Membres : Mme BROCHET Marie-thérèse, Mme BROCHET Louise (démission en cours de mandat)

Faute de bénévoles, nous avons dû supprimer des activités lourdes en travail

- la journée de pêche qui avait pourtant beaucoup de succès
- la journée de la forme, elle aussi appréciée pour la beauté des paysages (manque d'accompagnateurs)

Par contre nous continuons à nous promener en car. En 2016, nous étions à Barneville dans la Manche avec repas fort sympathique à bord d'un petit train. Cette Année (2017), nous sommes allés aux vendanges près d'Angers. Nous nous joignons au club de Carville pour compléter le car.

Notre sortie pique-nique s'est transformé en repas à l'épicerie-restaurant de Campagnolles.

Les « Anciens » vieillissent, disparaissent... Nous attendons du « sang neuf » pour reprendre quelques activités. Mais, bien qu'en un petit nombre, c'est dans la bonne humeur que nous nous retrouvons toutes les 2 semaines, le mercredi dans la salle de la mairie.

Le programme 2018 est en cours de réflexion, il sera validé lors de l'assemblée générale en janvier 2018.

LE COMITÉ DES FÊTES

Notre objectif est d'animer notre village.

En 2017, nous vous avons proposé une soirée dansante, un vide-greniers, le traditionnel méchoui et un concours de pétanque.

C'est l'occasion de passer un moment chaleureux entre voisins et de participer à divers jeux aussi bien pour les petits que pour les grands.

Nous vous attendons nombreux à nos manifestations 2018.

Le Comité des fêtes reste ouvert à tous et il ne tient qu'à vous de nous apporter vos idées ainsi que votre aide, si le cœur vous en dit.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les personnes actives pour toute l'aide qu'ils nous apportent.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Le devoir de mémoire est toujours respecté par les quelques combattants d'A.F.N qui composent notre très mince effectif et quelques sympathisants toujours présents.

Nos actions :

- Les déportés de Montchamp le 06 juin à St Charles de Percy
- Le 8 mai et le 11 novembre au monument aux morts, dépôt de gerbe 2 fois par an.
- La stèle est fleurie le 8 mai et à la Toussaint.
- Les inhumations assez nombreuses sont toujours honorées du drapeau communal,

Nous adressons notre cordiale amitié à Bernard, notre Président toujours à nos côtés malgré le deuil familial.



À L'ECOLE ...

LA RENTRÉE 2017-2018

EFFECTIFS :

141 enfants ont effectué leur rentrée dans notre structure : 48 sur le site de La Ferrière-Harang et 93 sur le site de Campeaux.

La répartition par classe est la suivante :

Campeaux :	TPS/PS/MS	26 (1+19+6) élèves
	MS/GS	26 (8+18) élèves
	CP	22 élèves
	CE1	19 élèves
La Ferrière-Harang :	CE2-CM1	24 (18+6) élèves
	CM1-CM2	24 (10+14) élèves

TRANSPORT :

La surveillance des enfants dans les cars des circuits A et B entraîne pour les familles concernées le règlement d'un « forfait annuel surveillance transport » qui s'élève pour l'année 2017/2018 à 30 € par enfant utilisant ce service (demi tarif pour une inscription après le 1er février 2018).

Le règlement des factures par carte bancaire est de nouveau opérationnel, n'hésitez pas à l'utiliser.

Il se suffit de se munir de la facture adressée par la trésorerie et de se connecter sur <https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/tpa.web?templatename=accueilportail>

CANTINE :

La cantine est assurée sur les 2 sites et les repas sont préparés dans la cuisine de Campeaux. Le prix du repas pour l'année scolaire 2017-2018 a été fixé à 3,70 € (ce tarif inchangé depuis la rentrée 2015).

ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Des activités périscolaires sont proposées aux enfants de la GS au CM2 pour la 4ème année. A Campeaux, l'horaire est 15h45 à 16h30.

ATELIER LIRE ET FAIRE LIRE

L'activité a recommencé à Campeaux le vendredi sur la pause méridienne. Les enfants apprécient ce temps calme. Il y a 5 bénévoles.

En revanche les maîtresses de La Ferrière-Harang sont à la recherche de personnes supplémentaires pour organiser un temps « Lire et faire lire ». Rappelons qu'il suffit d'avoir plus de 50 ans... et d'aimer lire des histoires. **N'hésitez plus, lancez-vous !**

A LA RENTRÉE 2018

S'agissant des rythmes scolaires, le conseil municipal a décidé de ne pas déroger à la règle et de **maintenir la semaine de 4 jours et demi.**

En ce qui concerne la **fusion des deux écoles**, le regroupement des classes sur un seul site se prépare avec le choix du maître d'œuvre pour les travaux nécessaires.